



Une année de LUTTE en images !

france 2 VOUS MENT!

« 67 % DES FRANÇAIS ONT UNE MAUVAISE OPINION DE PHILIPPE MARTINEZ », LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT ?

« C'EST FAUX! »

LA-BAS.ORG



EN VÉRITÉ, C'EST 45 % : ON VOUS DIT TOUT SUR

LA-BAS.ORG

IL FAUT 10 SECONDES À FRANCE 2 POUR TROMPER 5 MILLIONS DE FRANÇAIS

IL FAUT 3 MINUTES À LA-BAS SI J'Y SUIS POUR DÉTROMPER 100 000 INTERNAUTES

À VOUS DE CHOISIR, COCHEZ LA CASE :

JE CONTINUE À ME FAIRE ROULER PAR LES MÉDIAS DOMINANTS

JE SOUTIENS LA-BAS SI J'Y SUIS . JE M'ABONNE POUR 5 EUROS

LA-BAS SI J'Y SUIS, LE MÉDIA EN LIGNE PLUS PROCHE DES ROUTIERS QUE DES RETIERS

LA-BAS.ORG

Depuis le 9 mars dernier, le mouvement ne s'est jamais essouffé pas et ceux malgré les attaques iniques du gouvernement et du MEDEF. La lutte a pris plusieurs formes pendant ces 4 mois : manifestations et grèves (12 jours non rémunérés pour démentir ceux qui a pu écrit ici ou là), blocages, distributions de tracts, meeting, concerts, caisse de solidarité, votation ... Avec ses 1,2 million de signatures, la pétition lancée en mars sur internet, pour appeler le gouvernement à renoncer à son projet de réforme du Code du travail, a battu un record. Ce front de l'opinion publique a été maintenu avec l'organisation de la votation dans toute la France.

Le patronat et le gouvernement n'ont pas lésiné non plus sur les formes de pression envers la CGT : insultes, diffamation, provocations, répression, violation du droit de manifester...

Mais cette répression organisée par Valls et Cazeneuve n'a rien changé à notre détermination !

Certes, les congés d'été imposent une pause au mouvement, mais profitons de ce moment pour nous ressourcer et revenir encore plus forts à la rentrée. En dégainant le 49.3 à l'assemblée nationale, le gouvernement a inscrit une nouvelle dimension aux enjeux de la mobilisation : celle de la démocratie !

La CGT et l'intersyndicale, demandent plus que jamais le retrait de cette loi scélérate : ni négociable, ni amendable !

Nous continuerons d'occuper le terrain cet été avec des distributions de tracts et diverses actions, mais ressourçons nous aussi pour affronter la rentrée avec force, afin d'arracher une fois pour toute le retrait de la loi Travail !

Ensemble poursuivons la mobilisation pour gagner le retrait de la loi Travail et la conquête de nouveaux Droits !

Bonnes vacances d'été à toutes celles et ceux qui peuvent en prendre !

Je suis syndiqué, pourquoi pas vous ?

la cgt



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

Service :

Bulletin à renvoyer à la CGT Communaux de Nangis - 4 rue Aristide Briand - 77370 Nangis
Téléphone : 06.95.02.75.88 - courriel : cgt.communauxdenangis@orange.fr



REFLEX CGTISTE
JOURNAL D'INFORMATIONS SYNDICALES

Numéro 16 - Juillet 2016

Le journal des communaux CGT de Nangis

CHAQUE JOUR, À VOS COTÉS NOUS LUTTONS



Fonctionnaires et Territoriaux de Nangis - 4 rue Aristide Briand 77370 Nangis - 06-95-02-75-88 - cgt.communauxdenangis@orange.fr - http://cgtcommunauxdenangis.jimdo.com/



RAPPELONS NOUS DU COMBAT :

La France a longtemps été en retard en matière de congés par rapport à ses voisins. Entre 1900 et 1930, les congés payés sont instaurés dans de nombreux pays, l'Allemagne, la Norvège, la Pologne mais aussi au Chili ou au Brésil.

Les congés payés sont un droit acquis par les travailleurs français le **7 juin 1936**.

Cette innovation sociale majeure pour l'époque est aujourd'hui une évidence.

Les congés payés n'ont cessé de s'allonger par l'action syndicale. De 15 jours de vacances aux frais de l'entreprise en 1936, nous sommes passés progressivement à 5 semaines en 1982.

Notre Edito



« La CGT brisée, La CGT martyrisée mais la CGT libérée ! Libérée par elle-même, libérée par sa base avec le concours

de ses syndiqué(e)s, avec l'appui et le concours de la France tout entière » ... oh Charles sort de ce corps !!! Loin de faire du triomphalisme, force est de constater que malgré les infâmes attaques des merdias bourgeois sous la tutelle d'un gouvernement à bout de souffle, les insultes d'un patronat du XIXème siècle, nous résistons et maintenons une unité syndicale que nous aurions souhaité plus importante.

Face aux insultes et aux menaces, nous jouons notre rôle de syndicaliste et tenons bon pour que nous et nos enfants puissent préserver les conquises sociales de nos glorieux anciens

Alors cher(e)s collègues, la lutte est belle, rejoignez nous !!!

El pueblo unido jamás será vencido

SOMMAIRE

- 2 - Enquête : Périsscolaire NON à la case des conditions de travail
- Infos fonctionnaires : loi travail
- Episode du Blaireau
- Les brèves locales ...
- 3 - Enquête : L'imposture du FN
- Au temps des esclavages ... Ils auraient négocié le poids des chaînes
- Les congés payés : Un acquis de 1936
- Spécial ATSEM
- Les brèves locales ...

La solidarité c'est bien, dans la lutte et en nombre, c'est mieux

PERISCOLAIRE NON à la case des conditions de travail

Alors que le ministre de la Jeunesse est satisfait de l'expérimentation sur les rythmes et souhaite maintenir le décret du 2 août 2013, un sondage réalisé en mars 2016 auprès de 3000 animateurs par une intersyndicale de l'animation et Le Journal de l'Animation montre une toute autre réalité. Les résultats sont sans appel :

- 87% des animateurs considèrent que les nouveaux taux d'encadrement ont conduit à une dégradation de la qualité éducative des accueils périscolaires,
- 81% des animateurs considèrent que les nouveaux taux d'encadrement ont conduit à une dégradation de la sécurité des mineurs,
- 91% des animateurs considèrent que les nouveaux taux d'encadrement ont conduit à une dégradation de leurs conditions de travail.

Le 16 mars l'ensemble des institutions concernées par la réforme des rythmes avaient été conviées par le délégué interministériel à la Jeunesse pour échanger sur un projet de décret sur les taux d'encadrement des accueils périscolaires organisés dans le cadre de PEDT.

L'ensemble des organisations syndicales et des fédérations d'Education Populaire ont exprimé leur mécontentement sur la méthode de concertation et ont insisté sur la nécessité d'avoir une vision politique globale sur le secteur de l'animation.

Nous avons quitté la séance en claquant la porte et en demandant à enfin voir le ministre. Trois mois après, le ministre Patrick KANNER n'a toujours pas prévu de nous rencontrer et va passer en force avec un projet de décret qui gravera dans le marbre du Code de l'action sociale des taux de 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. En conséquence, nous appelons à signer la pétition en ligne sur change.org. Un dernier sondage auprès des animateurs hisse une intention de se mettre en grève par 72% des sondés si ce projet de décret venait à aboutir. Cette pétition s'inscrit donc comme une première étape pour se faire enfin entendre par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports.

Nous demandons à stopper l'expérimentation pour revenir à des taux d'encadrement de 1 pour 10 enfants de moins de 6 ans et de 1 pour 14 enfants de plus de 6 ans.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : QUI PARTICIPE À LEUR ÉLABORATION ?



INFOS

fonctionnaires



Loi travail : plus de 6 Français sur 10 veulent son retrait

C'est un coup dur pour le gouvernement, qui continue de défendre sa loi bec et ongles. Plus de six Français sur dix (64 %) estiment que, « face aux mouvements sociaux », le gouvernement « doit retirer » le projet de loi travail

Sur le marché de Nançis le 11 juin 2016

129 votants dont un sans opinion.

Pour le retrait de la loi : 118

Contre : 9

Faut-il des nouveaux droits

OUI : 114 NON : 5

Services Techniques Nançis le 9 juin 2016

27 votants (19 du public, 1 privé, 2 retraités

et 5 non communiqués)

POUR le retrait 24 : CONTRE le retrait 3

Faut-il des nouveaux droits 25 OUI : 2 NON

Épisode du blaieau

Le syndrome du BdB est un comportement pathologique visant à prendre systématiquement la défense des classes les plus favorisées au détriment de celles dont il est issu.

L'amour démesuré qu'affiche le BdB à l'égard des patrons, des rentiers ou des milliardaires, est l'acte de foi qui structure son discours. Il agit sans discernement de ce qui pourrait être bon pour lui, il intellectualise le débat pour tenter de nous convaincre que piocher chez les riches est toujours la pire des solutions, quand bien même il en serait bénéficiaire. C'est encore le même BdB qui voudrait réduire ou supprimer l'impôt sur la fortune même s'il sait qu'il ne sera jamais concerné par la question. Le BdB réagit vivement à toute discussion qui ose remettre en cause les privilèges des plus fortunés, incapable de se livrer à une argumentation convaincante, ses messages distillent la peur et les intimidations dont il est l'objet.

Le BdB brandit instinctivement une succession de termes caractéristiques qu'il essaye de glisser dans son discours tels que : communisme, bolchévisme, tirage vers le bas, isolement, dictature socialiste, millions de morts...

La fortune de Bill Gates? Ça fait 3 pizzas par Africain et après on fait quoi?

Si les riches disparaissent on pourra plus leur vendre des produits de luxe! Ma patronne paye trop de charges!

Le syndrome du BdB ne prolifère pas seulement chez les plus démunis intellectuellement comme on pourrait le penser, il affecte une large fourchette de la population.

Aidez-nous à lutter efficacement contre ce fléau des temps modernes... Car au fond, le Blaieau de Base n'est-il pas un vulgaire larbin ?

L'imposture du FN

Les médias se font l'écho de la soi-disant opposition du parti frontiste à la loi El-Khomri, faisant croire que le FN était sur la même ligne que la CGT ! Regarder de plus près la réalité est bien différente, en témoigne ce passage d'un de leur communiqué (19 février 2016) : « Le projet de loi El Khomri sur le droit du travail ne règlera en rien les difficultés économiques des TPE et des PME, une nouvelle fois grandes oubliées de cette réforme ». Ce qui intéresse le FN, ce ne sont pas les ouvriers et les travailleurs, mais les petits entrepreneurs, artisans et commerçants qui constituent la base sociale de ses militants et de ses plus fervents soutiens. Ce n'est donc pas la casse sociale que dénonce le front national, mais que toutes les entreprises n'aient pas les mêmes facilités à détricoter le droit du travail ! C'est dans les grandes entreprises, là où subsistent des bastions syndicaux que les salariés peuvent conserver certains de leurs acquis sociaux.

A l'inverse c'est dans les TPE et PME, là où la représentation syndicale est quasi nulle ou étouffée, que les salariés subissent les diktats de leurs Employeurs.

Le FN profite de cette loi pour une fois encore marteler son discours nauséabond et délétère sur l'Islam. Encore du venin distillé chez les travailleurs pour les diviser et bien sûr stigmatiser ceux issus de l'immigration et de confession musulmane alors que pour lutter contre la loi travail, les travailleurs ont besoin de l'unité la plus large.

Le Front national confirme qu'il est un parti nuisible à la classe ouvrière. Le FN est-il en tête de cortège lors des manifestations ?

Réactionnaire et xénophobe il représente les intérêts de la bourgeoisie française.

Au temps de l'esclavage ... Ils auraient négocié le poids des chaînes

Louise Michel, Mandela, Che Guevara, mais où sont les révolutionnaires d'aujourd'hui ? On les a trouvés, ils sont à la une de Libération, ils sont quarante, quarante rebelles qui ont eu l'audace de lancer un appel aux patrons, « l'appel des 40 au CAC 40 ».

Ce qu'ils exigent ? Que les salaires des patrons n'excèdent pas 100 fois le SMIC ! Cent fois, c'est-à-dire 1 750 000 € annuels. Le montant du SMIC étant de 17 592 € bruts annuels (soit 1 444 € mensuels), alors que les patrons du CAC 40 sont en moyenne à 4,2 millions € bruts annuels, soit 238 fois le SMIC.

Le réduire à pas plus de 100 fois, telle est l'exigence impérative de ces insurgés.

On peut trouver que c'est déjà beaucoup. Mais on peut aussi se demander pourquoi se contenter de ce qui resterait tout de même une énorme inégalité.

Qu'est-ce qui fait qu'un homme vaut cent fois plus qu'un autre ?

Parmi les signataires, des rebelles comme Dany Cohn-Bendit, Nicolas Hulot, Cécile Dufflot ou Jean-Christophe Cambadélis passent pour de hardis justiciers mais ils ne font que renforcer les inégalités et les faire accepter par l'opinion. Au temps de l'esclavage, ils auraient négocié le poids des chaînes. Ils n'auraient pas osé s'attaquer au système esclavagiste dans la crainte des conséquences économiques, mais ils auraient lancé une courageuse pétition pour réduire le poids des chaînes et limiter le nombre de coups de fouet pour les esclaves indociles.

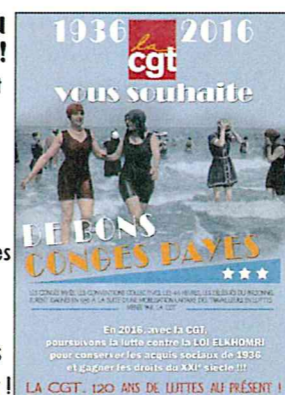
Les congés payés : un acquis obtenu en 1936 par la lutte syndicale !

Les grandes conquêtes sociales ont souvent été obtenues dans la rue, par la grève et contre l'avis des gouvernements élus.

C'est le cas par exemple des congés payés dont l'obtention n'a été possible en France que grâce à l'action des millions de grévistes de 1936.

Celles et ceux qui aujourd'hui dénigrent la lutte syndicale tout en bénéficiant des fruits de cette lutte feraient bien de s'en souvenir !

D'autre part, n'oublions pas que les combats d'aujourd'hui préparent les droits qui seront les nôtres demain !



Spécial ATSEM

La CGT est allée à la rencontre des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) dans toute la France pour recueillir leurs témoignages sous forme de questionnaires sur leur vécu professionnel au contact des parents, enseignants et autorité territoriale. + de 2000 questionnaires reçus ! 80 % sont titulaires avec une moyenne d'âge de 50 ans et + avec des départs à la retraite prévus à 67ans... !

20 % sont des emplois précaires : contractuelles, emplois d'avenir, emplois aidés, contrat unique d'insertion... Avec une moyenne d'âge de 25 ans. 80 % de temps pleins et 20 % de temps incomplets choisis ou imposés.

Les questionnaires ont fait ressortir de nombreux problèmes :

- des maux de tête
- problèmes d'oreilles, acouphènes, perte d'audition
- de fatigue, épuisement, fatigue nerveuse
- stress
- Bruit
- Problèmes de digestion (repas pris dans le bruit et sur le pouce)
- Problèmes liés à la tension au sein des équipes éducatives



Brèves locales ...

Fermeture du service d'aide à domicile

La fermeture de ce service a été confirmée, les agents seront repositionnés sur d'autres postes à l'intérieur de la collectivité. La CGT déplore cette fermeture d'un service public.

Emploi d'un avenir incertain

La collectivité va recruter un médiateur en emploi d'avenir pour un an à compter du 20 juin 2016 ainsi que d'un agent chargé de la surveillance de la voie publique (ASVP) à compter du lundi 6 juin 2016, également en emploi d'avenir pour un an. Deux jeunes en service civique seront aussi embauchés au service jeunesse. Gageons que ces jeunes seront formés et préparés à affronter l'avenir.

Brèves locales ...

Indemnités de chaussures et de petit équipement

Ces indemnités sont utilisées conformément à leur objet, elles constituent un remboursement de frais non soumis à cotisations et impôts. C'est l'une des raisons pour lesquelles il convient à chaque agent de justifier cette dépense à la hauteur desdites indemnités afin de bénéficier de ces dispositions. Ces indemnités suppléent à l'attribution annuelle d'équipement de protection individuelle ou d'une dotation vestimentaire spécifique.